

Motion du 18 janvier 2006 de MM. Jean-Louis Fazio et Roman Juon: «Pour que les places de jeux soient équipées de jeux pour enfants handicapés».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la Ville de Genève a réalisé plus de 100 places de jeux sans avoir prévu, à quelques exceptions près, des engins et aménagements conçus pour des enfants à motricité réduite;
- qu'une expérience de réalisation de jeux a été faite à la Petite Arche, institution spécialisée pour des enfants handicapés;
- qu'une installation d'un ensemble de jeux similaire a été mise en service à l'Association Montbrillant Communication Surdit ;
- que, enfin, le préau de l'école Carl-Vogt a été équipé de façon à accueillir une élève malvoyante,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prévoir dans chaque aménagement de places de jeux des installations pour les enfants handicapés.